

Les services de prise en charge par la parenté au Nouveau-Brunswick

1re édition



Information et soutien pour les personnes qui prennent soin, ou envisagent de prendre soin, d'un enfant ou d'un jeune avec lequel elles entretiennent une relation étroite.

ON VEUT AVOIR DE TES NOUVELLES!

Ce guide est conçu pour soutenir les parents proches et vos commentaires nous aident à l'améliorer.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, suggestions ou questions en visitant soutienssociauxnb.ca/commentaires ou en scannant le code QR ci-dessous.



Ce guide a été mis à jour pour la dernière fois en mars 2026



Soutenir les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte

Conseils pour aider les jeunes adultes à se préparer à l'autonomie et à atteindre leurs objectifs.

La transition vers l'âge adulte peut être une période difficile pour tout jeune, particulièrement pour ceux qui n'ont pas grandi avec leurs parents. En tant que parent proche, vous jouez un rôle important pour faciliter cette transition. Vous n'avez pas besoin d'avoir toutes les réponses; votre soutien compte déjà énormément! Chaque étape, qu'elle soit grande ou petite, devient un pas significatif vers leur réussite future.

Avec votre guidance et encouragement, un jeune peu :

- Acquérir de nouvelles compétences.
- Prendre leur vie en main.
- Développer la confiance en leurs capacités.
- Se préparer à l'autonomie tout en sachant qu'ils peuvent compter sur vous.



Histoires et expériences de notre communauté de parents proches :

Un jeune adulte, maintenant étudiant à l'université, a confié son incertitude quant à la possibilité de retourner chez son parent proche pendant les vacances de Noël et d'été. **Une communication claire et des paroles rassurantes peuvent faire toute la différence et aider les jeunes adultes à toujours se sentir chez eux.**

Le saviez-vous ?

Au Nouveau-Brunswick, les parents proches peuvent continuer à soutenir les jeunes à leur entrée dans l'âge adulte. **Le ministère du Développement social offre un soutien financier et autre aux jeunes adultes jusqu'à l'âge de 26 ans.** Durant cette période, l'accent passe des soins quotidiens à l'acquisition de compétences et de confiance en soi pour une vie autonome.

Soutien et services pour les jeunes en transition vers l'âge adulte

Les outils et ressources suivants peuvent aider les jeunes à acquérir de nouvelles compétences, à explorer des opportunités et à relever les défis de l'âge adulte avec confiance.



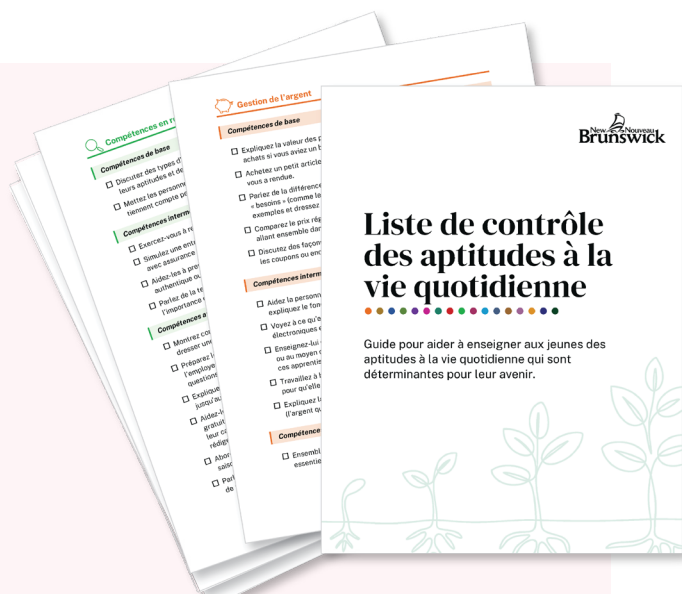
Acquisition de nouvelles compétences

- **Liste de contrôle des aptitudes à la vie quotidienne :** Avec autant d'aptitudes à la vie quotidienne à apprendre, il peut être difficile de savoir par où commencer. La **liste de contrôle des aptitudes à la vie quotidienne** est un outil pratique et progressif conçu pour vous aider à accompagner les jeunes dans le développement de leur confiance en soi et des compétences essentielles pour la vie adulte. Cette liste de contrôle détaillée couvre des domaines clés de l'âge adulte, tels que la littératie financière, une vie saine, le logement, la sécurité personnelle, la planification des études et bien plus encore ! Vous pouvez explorer l'outil en ligne à l'adresse suivante : soutienssociauxnb.ca/aptitudes-vie-quotidienne.



Éducation et formation

- **Aide financière pour les frais de scolarité, les programmes de formation ou autres possibilités d'études :** La bourse d'études pour les jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick couvre la totalité des frais de scolarité et des frais obligatoires pour les jeunes et les jeunes adultes qui n'ont pas pu ou ne peuvent pas vivre avec leurs parents. Pour plus d'informations, y compris les critères d'admissibilité, visitez le site web de la [Fondation du CCNB Inc.](https://lafondationccnbinc.ca) (lafondationccnbinc.ca).
- **Programmes d'emploi ou de formation professionnelle :** Les jeunes peuvent participer à des ateliers, à des programmes de mentorat et à des programmes visant à développer leurs compétences professionnelles ou à se préparer à l'entrée sur le marché du travail. Visitez la page [Emplois et lieux de travail](#) sur le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick (ou recherchez en ligne « Emplois et lieux de travail GNB »).





Aide au logement et à la vie quotidienne

- **Subventions au logement ou au loyer :** Une aide financière est offerte aux jeunes qui cherchent de l'aide pour se loger ou payer un loyer. Visitez la page [Logement et biens](http://www.gnb.ca/fr/sujet/famille-foyer-collectivite/logement-biens.html) du site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick (www.gnb.ca/fr/sujet/famille-foyer-collectivite/logement-biens.html) pour obtenir des renseignements sur les soutiens offerts aux locataires et aux propriétaires.
- **Aide au transport :** Dans le cadre de leur plan de soutien avec le ministère du Développement social, les jeunes peuvent bénéficier d'une aide au transport pour se rendre à l'école, au travail ou à d'autres rendez-vous importants.



Bien-être émotionnel et défense des droits

- **Réseau des jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick (RJPCNB) :** Ce réseau relie des jeunes du Nouveau-Brunswick qui sont ou ont été pris en charge par les services de protection des enfants et des jeunes. C'est un endroit où ils peuvent créer des liens avec d'autres personnes qui comprennent ce qu'ils vivent. Pour plus de détails, consultez le [site Web RJPCNB](#) (ou recherchez en ligne « Réseau des jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick »).
- **Partenaires pour la jeunesse CONNECT (PFY) :** Cette initiative aide les jeunes de 14 à 24 ans à avoir accès à des services de consultation psychologique. Ils peuvent commencer une procédure d'orientation simple en remplissant le [formulaire de recommandation](#) - (disponible en anglais uniquement) (ou recherchez en ligne « Partners for Youth Connect referral form »).

- **Défenseur des enfants et des jeunes :** Le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes offre un soutien indépendant aux jeunes, veillant à ce que leur voix soit entendue et leurs droits respectés. Il peut aider les jeunes à surmonter les difficultés liées au logement, à l'éducation, à la santé ou à d'autres services, et leur offrir des conseils s'ils estiment que leurs besoins ou leurs préoccupations ne sont pas pris en compte. Pour plus d'informations, consultez [le site Web du Bureau du défenseur des enfants et des jeunes](http://fr.defenseur-nb-advocate.ca) (fr.defenseur-nb-advocate.ca), appelez-le (506) 453-8653 ou envoyez un courriel advocate-defenseur@gnb.ca.



D'autres façons d'aider les jeunes à trouver du soutien

- Visitez la page [Soutiens pour les enfants et les jeunes qui ont été pris en charge](#) du **site Web de Soutiens sociaux NB** (www.soutienssociauxnb.ca/soutiens) pour accéder aux ressources destinées aux jeunes qui vivent ou ont vécu sous tutelle.
- **Composez le 2-1-1** en tout temps pour parler avec des navigateurs formés sur les programmes disponibles au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez également consulter [le site Web 211](http://nb.211.ca) (nb.211.ca) pour explorer vous-même les soutiens offerts.
- **Parlez-en à votre travailleur social** pour obtenir des conseils et un soutien personnalisé.

